



2006, présidence belge de l'OSCE

Début de cette année, la Belgique a entamé la présidence de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE). Le président en exercice est choisi chaque année parmi les ministres des Affaires étrangères des Etats participants afin d'assumer la responsabilité de l'ensemble de l'action exécutive et de la coordination des activités de l'organisation.

C'est durant toute cette année 2006 que notre Ministre belge des Affaires étrangères, Karel De Gucht, présidera. l'OSCE qui, avec ses 55 Etats membres situés en Europe, en Asie centrale et en Amérique, constitue la plus importante des organisations de sécurité régionale.

Sa mission consiste à assurer la sécurité d'une région géographique s'étendant de Vancouver à Vladivostok, et ce en déployant un large éventail d'activités dans les domaines de l'alerte précoce, de la prévention des conflits, de la gestion des crises et du relèvement post-conflit.

Au vu de ce nouveau défi pour la Belgique, une coalition d'organisations non gouvernementales belges s'est organisée afin de soutenir de manière critique la présidence belge.

Il est en effet important que la Belgique soit vraiment active, engagée et fasse preuve d'une ambition politique suffisante dans les enjeux de prévention et de résolution de conflits engagés dans les actions menées par l'OSCE, et donc par ses 3.000 personnes employées au sein de 18 missions et activités de terrain réparties en Europe de l'Est, du Sud-Est, dans le Caucase et en Asie centrale.

De Helsinki à nos jours

La Conférence pour la Sécurité et la Coopération en Europe (CSCE), réunie en 1975 à Helsinki, adopte «l'Acte final d'Helsinki», un document qui marque un tournant dans la détente entre l'Est et l'Ouest. Un forum multilatéral de dialogue et de coopération en matière de sécurité est ainsi créé. Le processus d'Helsinki, qui en a résulté, bouscule les tabous de l'époque. Sur le plan des Droits de l'homme, les engagements pris ne sont plus considérés comme relevant exclusivement des affaires intérieures des Etats mais bien comme des préoccupations légitimes pour tous les Etats participants.

Avec la fin de la guerre froide, la séparation entre l'Est et l'Ouest disparaît. Un nouvel élan est donné à la CSCE. En 1990, la Charte pour une Nouvelle Europe est signée à Paris et appelle la CSCE à jouer un rôle dans la gestion de la révolution historique que traverse l'Europe et dans l'assistance aux nouvelles démocraties et aux nouveaux Etats indépendants de l'Europe de l'Est, du Caucase et de l'Asie centrale.

Un Secrétariat et des institutions sont créés, des réunions organisées et des missions de terrain établies. En 1994, la CSCE devient l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE).

Une volonté politique à renforcer

La coalition belge des ONG dont Justice et Paix et Pax Christi font partie, considère l'OSCE comme une organisation internationale pertinente qui doit continuer à jouer un rôle important dans la promotion de la stabilité et de la sécurité en Europe.

Or, l'OSCE est en crise structurellement et politiquement. Il est dès lors nécessaire que les Etats membres réaffirment leur engagement et investissent davantage l'organisation tant politiquement qu'en termes de ressources.

Une approche globale de la sécurité

L'OSCE a joué un rôle important dans la reconnaissance du lien entre la sécurité, le développement et la démocratie. La sécurité est en effet un problème complexe constamment en mutation qui comporte beaucoup de facettes et ne peut donc pas être réellement garantie en utilisant les seuls moyens militaires ou en menant uniquement une politique répressive. C'est pourquoi, l'OSCE privilégie une approche globale de la sécurité, en prenant en compte trois essences de la sécurité que sont les dimensions politico-militaire, économique-environnementale et humaine.

La présidence belge devrait néanmoins stimuler les Etats participants à rétablir cet équilibre multidimensionnel, et ce notamment, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme où les aspects de sécurité ont tendance à prendre le pas sur les aspects de droits humains.

Par ailleurs, il convient de souligner de nouveau que la sécurité n'est pas donnée une fois pour toutes dans quelque région que ce soit. Il s'agit d'un domaine qui nécessite une attention constante, un investissement continu et une responsabilité commune, comme nous l'a très justement rappelé notre Ministre des Affaires étrangères, Karel De Gucht à l'occasion de l'ouverture de la présidence belge de l'OSCE.

Il est également important que l'organisation élargisse sa collaboration avec d'autres organisations internationales et régionales et tende vers des synergies et une répartition optimale des tâches, notamment avec l'Organisation des Nations Unies et l'Union Européenne.

La présidence belge de l'OSCE entend également prendre soin des relations avec les organisations non gouvernementales. Nous nous en réjouissons, surtout que les compétences et les expertises des ONG sont trop souvent sous-utilisées.

Faire progresser la résolution des conflits

Durant cette année, la Belgique doit donc plus que jamais jouer un rôle de négociation et formuler ensuite des propositions de solutions pacifiques durables dans tous les conflits de la zone d'action de l'OSCE : le Kosovo, la Tchétchénie, la Géorgie, la Moldavie, le Nagorny-Karabakh, la Turquie et Chypre.

La situation au Kosovo

Le statut définitif du Kosovo doit être clarifié le plus vite possible, sans négliger l'instauration d'un vrai dialogue entre Belgrade et Pristina.

La population civile et les minorités doivent également être protégées grâce à l'OMIK (la mission de l'OSCE au Kosovo) tout en réévaluant le rôle des Nations Unies et de l'OTAN en cette matière. La Belgique doit soutenir des initiatives de dialogue et de réconciliation à tous les niveaux de la société afin de combattre de manière efficace les tensions ethniques qui subsistent encore.

La Belgique doit également soutenir l'OMIK pour instituer un véritable Etat de droit où l'appareil judiciaire et la police puissent véritablement effectuer leur travail. Au-delà de la sécurité, le relèvement de l'économie doit aussi constituer une priorité dans la région.

Le conflit persistant du Nord Caucase

Il faut mettre sur les rails un véritable processus de paix pour résoudre le conflit persistant et grandissant en Tchétchénie et dans les républiques voisines du Daghestan, de l'Ingouchie, de la Kabardino-Balkarie et de l'Ossétie du Nord. La Belgique doit stimuler toutes les parties pour arriver à un véritable dialogue et franchir les premières étapes d'un processus de paix.

Les conflits gelés du Sud Caucase

Durant sa présidence, Karel De Gucht s'est fixé pour priorité de s'attaquer aux conflits dits «gelés» au Nagorny-Karabakh, en Moldavie-Transnistrie et en Géorgie-Ossétie. Il est en effet nécessaire de mettre en route un processus de paix global en Azerbaïdjan, en Arménie et en Géorgie. Dans un scénario idéal, ces pays devraient se mettre d'accord sur les aspects territoriaux de leur dispute, sur le retour des réfugiés, sur la mise en place d'une force internationale de maintien de la paix, et sur la nécessité de consulter les populations par voie référendaire. Bien que celles-ci soient très affectées par l'horreur, les morts, les viols et les flammes encore fraîchement gravés dans les esprits.

Le trafic international des armes

Depuis sa dernière révision en 2003, la Belgique dispose d'une des réglementations les plus strictes en ce qui concerne le commerce des armes. Elle doit donc servir d'exemple aux autres Etats membres afin qu'ils soutiennent d'une même voix un traité international contraignant sur le commerce des armes.

Les Etats participants doivent également assurer une meilleure exécution des législations nationales et internationales, renforcer le contrôle du commerce des armes et le désarmement des groupes armés. Il est également nécessaire qu'ils augmentent leur collaboration pour lutter contre les causes profondes de la prolifération des armes et du crime organisé.

Le trafic des êtres humains

L'ampleur de la traite des êtres humains est difficile à cerner. Phénomène mondial, ce commerce est pratiqué à l'intérieur d'un même pays ou entre pays. C'est d'ailleurs devenu l'une des activités les plus lucratives de la criminalité organisée.

La présidence belge de l'OSCE offre donc l'occasion unique d'accorder plus d'attention à cette problématique au sein de l'organisation.

Le dialogue entre religions

A ce propos, la coalition des ONG demande notamment à la présidence belge

- de promouvoir des programmes éducatifs qui ont trait aux différentes religions et idéologies, aux dangers du fanatisme et de l'extrémisme religieux ou autre, en tirant des leçons du passé et de l'histoire de l'Europe;
- d'encourager les initiatives de dialogue entre des leaders de différents milieux religieux et idéologiques en Europe;

- stimuler la coopération entre des communautés et organisations religieuses, spirituelles et morales européennes;
- faire appel à des représentants de religions et idéologies dans les Etats membres quand des thèmes tels que la justice, la paix, la solidarité et la tolérance sont traités.

La lutte contre le terrorisme

Il est intéressant de noter l'approche préventive de l'OSCE dans la lutte contre le terrorisme. Le respect des Droits de l'homme et des libertés fondamentales doit rester un des principes essentiels dans le développement des mesures prises en la matière.

Dans ce cadre, la Belgique est appréciée pour son travail en faveur de la coopération internationale dans la lutte contre le trafic d'êtres humains et la protection des victimes.

L'OSCE doit également reconnaître et lutter contre les éléments de déséquilibre socio-économiques, politiques et culturels reconnus comme des causes structurelles de la violence et du terrorisme, par l'ONU notamment.

Conclusion

Pour la Coalition des ONG dont nous faisons partie, l'OSCE n'est pas une organisation parmi d'autres... Cette organisation possède des caractéristiques uniques parmi les organisations internationales : sa composition, son approche intégrée de la sécurité, son système de fonctionnement en consensus, sa tradition de dialogue, son expérience avérée en termes de prévention de conflits et d'assistance à la démocratisation et enfin, son réseau opérationnel de missions de terrain. C'est pourquoi il est important que la société civile soutienne de manière critique une présidence belge volontaire et efficace.

Mars 2006

Base d'information de nos relais via un article de *La Lettre de JP*.
Information en vue de la conférence OSCE des 16 et 17 mai 2006.

Avec le soutien du Service Education permanente de la Communauté française